LECTURE SPIRITUELLE DE 10 ANS DE FONDATION DE LA FAMILLE OASI MUVYEYI W'IKIGONGWE 8 DÉCEMBRE 2007 - 8 DÉCEMBRE 2017

Préface

Réaction après la lecture du témoignage de l'Abbé André RUNOBAGAZA,

Fondateur de la FAMILLE OASI MUVYEYI W'IKIGONGWE.

Le Père fondateur fait une lecture spirituelle de 10 ans de fondation de la Famille Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe. C'est une lecture spirituelle lucide, sincère, pleine de foi en la Providence divine à qui tout est possible, en témoigne la guérison de ce papa qui devait être opéré, mais grâce à la messe célébrée à cette intention sous la demande de sa fille, l'opération n'a pas eu lieu. Aussi, a-t-elle pris l'engagement d'aider financièrement la fondation Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe. Signalons aussi la guérison miraculeuse des enfants.

Cette lecture spirituelle est une lecture pleine des sentiments de gratitude envers le Seigneur dans sa Providence; sentiments de gratitude aussi envers les intervenants humains. C'est une lecture qui met en évidence la force de la prière. Elle exprime aussi l'humilité, car le Père fondateur reconnait ses faiblesses et ses erreurs dans le jugement.

Cette lecture comporte une note d'espérance : malgré les difficultés, les faiblesses, il y a les perspectives d'avenir, car l'auteur a confiance en la Providence divine. Raison pour laquelle il renouvelle sa foi en l'avenir heureux de la fondation.

Enfin, cette lecture spirituelle souligne que la foi agit toujours par les œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle. Qu'il trouve ici mes encouragements et ma prière qui l'accompagne.

Abbé Paul BUTOYI,

Animateur spirituel et de la catéchèse et liturgie

Archidiocèse de Bujumbura.

1. Introduction

Le titre de ce témoignage parle d'une « lecture spirituelle de 10 ans de fondation de la Famille Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe» car je désire montrer pendant cette période la main de Dieu dans l'œuvre initiée le 8 décembre 2007, solennité de l'Immaculée Conception. Cette date mémorable me fut inspirée dans une profonde méditation au cours d'une retraite spirituelle tenue chez les Pères de Schoenstatt à Mont Sion-GIKUNGU, du 25 au 28 octobre 2007. Le dernier jour, vers 9h.45 du matin, la date qui ne changera pas, me fut révélée allongé sur mon lit. La locution intérieure ressentie était accompagnée par ces paroles : « Il faut s'abandonner à la miséricorde de Dieu ». Cette inspiration fut pour moi une consolation car, à ce moment, je souffrais d'une grande désolation parce que l'ancien propriétaire de la maison que je venais d'acheter voulait la revendre frauduleusement à une autre personne malgré une énorme somme qu'il avait déjà encaissée. Heureusement la sainte Avocate, la Vierge Marie, a plaidé la cause en ma faveur; cette date m'inspirée deux mois avant pour l'ouverture de l'orphelinat fut donc maintenue. J'y reviendrai en parlant des douleurs de l'enfantement et de la joie pour accueillir le nouveau-né dans la suite de mon témoignage.

La Famille Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe que je décris ici est régie par l'unique loi d'amour. Elle veut être une oasis de paix, d'amour, de prospérité et de promotion sociale pour les orphelins et les autres enfants¹ abandonnés qui errent désespérément dans la société comme dans un désert. Ils sont abandonnés dans un monde où mêmes les hommes et les femmes qui, peut-être n'ont pas des blessures semblables aux leurs, ont aussi des difficultés sociales plus graves qui les préoccupent. Notre monde est un monde en difficultés à cause des changements rapides qui bouleversent le comportement de l'homme et qui souvent ne se réfèrent pas à Dieu pour pouvoir discerner les vraies valeurs au service et pour le progrès de l'humanité moderne. Pendant le concile Vatican II, les évêques affirment ces propos en ces termes :

« De nos jours, saisi d'admiration devant ses propres découvertes et son propre pouvoir, le genre humain s'interroge cependant, souvent avec angoisse, sur l'évolution présente du monde, sur la place et le rôle de l'homme dans l'univers, sur le sens de ses efforts individuels et collectifs, enfin sur la destinée ultime des choses de l'humanité » ². Dans le même document, les Pères conciliaires donnent des exemples expliquant bien les contrastes que connait le monde de notre temps dans son développement scientifique, économique, social et politique :

« Jamais le genre humain n'a regorgé de tant de richesses, de tant de possibilités, d'une telle puissance économique, et pourtant une part considérable des habitants du globe sont encore tourmentés par la faim et la misère, et des multitudes d'êtres humains ne savent ni lire ni écrire. Jamais les hommes n'ont eu comme aujourd'hui un sens aussi vif de la liberté, mais, au même

_

¹ Nous parlons des enfants car notre orphelinat accueille aussi des enfants qui, à la demande du Curé ou d'une autre personne autorisée, ont des parents pauvres comme les Batwa (pygmées) qui ne peuvent pas les éduquer. Ces enfants pauvres sont assimilés aux orphelins.

² Vatican II, G.S. n.3

moment, surgissent des nouvelles formes d'asservissement social et psychique. Alors que le monde prend conscience si forte de son unité, de la dépendance réciproque de tous dans une nécessaire solidarité, le voici violemment écartelé par l'opposition de forces qui se combattent : d'âpres dissensions politiques, sociales, économiques, raciales et idéologiques persistent encore, et le danger demeure d'une guerre capable de tout détruire... »³.

Quant à lui, le Pape François nous envoie davantage dans les périphéries géographiques et anthropologiques pour retrouver les pauvres, ces déchets de la société. Il s'exprime en ces termes :

« Nous ne pouvons pas oublier, dit-il, que la plus grande partie des hommes et des femmes de notre temps vivent une précarité quotidienne, aux conséquences funestes. [...] Fréquemment, la joie de vivre s'éteint, le manque de respect et la violence augmentent, la disparité sociale devient toujours plus évidente. Il faut lutter pour vivre et, souvent, pour vivre avec peu de dignité ».⁴

Dans ces circonstances du monde troublé et changeant, l'Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe voudrait être « un lieu de repos et d'espoir pour celui qui est fatigué, assoiffé et désespéré »⁵, surtout pour les enfants vulnérables sans défense. Nous prions quotidiennement pour que l'éducation humaine et chrétienne leur soit donnée et ainsi, ils peuvent s'insérer positivement dans la société burundaise malgré les blessures de leur passé douloureux. L'invitation du Pape François vient nous soutenir :

« Il est indispensable de prêter attention aux nouvelles formes de pauvreté et de fragilité dans lesquelles nous sommes appelés à reconnaître le Christ souffrant, même si, en apparence, cela ne nous apporte pas des avantages tangibles et immédiats : les sans-abris, les toxicodépendants, les réfugiés, les populations indigènes, les personnes âgées toujours plus seules et abandonnées, etc. »⁶

Cette méditation spirituelle comprend six chapitres que nous annonçons brièvement. Le premier chapitre parle des dispositions juridique et administrative qui régissent l'orphelinat et qui lui donnent un statut juridique dans notre pays. Le second évoque les douleurs de l'enfantement avant sa naissance et la joie des activités qui ont suivi l'événement de l'ouverture de l'orphelinat. Le troisième et le quatrième chapitre montreront les réalisations déjà effectuées pendant ces 10 dernières années et les perspectives d'avenir que nous mettons dans l'intime secret de la divine Providence. Le cinquième chapitre fera la lecture spirituelle proprement dite des événements vécus pendant cette période. Celle-ci montrera, nous l'espérons, la force de la prière pour quiconque veut se mettre au service du Maître de la moisson et qui veut jouir de la bienfaisance de sa divine miséricorde.

La moisson dont il s'agit dans ce témoignage, c'est la Famille Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe. A notre humble avis, malgré les limites de nos moyens tant humains que spirituels, nous avons fait ce que demande l'évangile en accueillant les orphelins abandonnés, les Batwa (pygmées)

⁴ Evangelii Gaudium, 52.

³ G.S., n.4

⁵ Du rêve à la réalité, p. 24

⁶ Evangelii Gaudium, 210.

marginalisés et les autres enfants que leurs parents ne sont pas capables de scolariser. Saint Augustin le dit mieux : « Dieu nous a créés sans nous, mais il ne peut pas nous sauver sans nous ». En termes burundais : "Imana irafashwa" (Dieu se fait aider) car Dieu veut que, par son travail, l'homme collabore avec lui pour que le monde évolue selon le dessein qu'il lui a assigné. Enfin, le sixième chapitre exprimera nos sincères remerciements à tous ceux qui se sacrifient pour soutenir l'orphelinat et à tous nos collaborateurs au Burundi et à l'étranger. La conclusion, quant à elle, viendra récapituler tout ce témoignage à travers une synthèse de cette réflexion.

2. Dispositions juridique et administrative

La Famille Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe est une structure abritant actuellement 32 enfants et une équipe d'éducatrices appelées Filles-Témoins de la Miséricorde qui se préparent à la vie religieuse. Cette structure comprend des maisons d'habitation, deux chapelles, un sanctuaire marial, une boutique et un poulailler pour l'autofinancement. Elle comprend également des écoles en construction.

Avant l'ouverture de cette grande famille des dispositions juridique et administrative ont été prises. Nous évoquons dans ce chapitre les statuts légalisant l'institution, le partenariat avec le Ministère de la Solidarité, les statuts provisoires des Filles-Témoins de la Miséricorde, le règlement d'ordre intérieur pour les enfants et les attestations délivrées par l'Archevêque de de Bujumbura.

1.1 Les statuts régissant l'orphelinat.

Les statuts régissant l'orphelinat et dans lesquels sont définis les objectifs globaux et spécifiques de la *Famille Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe* ont été certifiés par l'acte no M/1257/2007 signé le 21 Mai 2007 par le notaire. L'ordonnance ministérielle no 530/621 qui les agrée date, quant à elle, du 20 juin 2007. Le principal objectif de ces statuts consiste à accueillir les orphelins pauvres et les enfants abandonnés pour leur donner un cadre familial favorable à leur épanouissement social.

Puisque beaucoup d'enfants sont des orphelins de guerre, les objectifs globaux préconisés dans ces statuts sont : l'éducation à la paix, à la justice, à la réconciliation ainsi qu'aux valeurs d'amour et de pardon pour leur assurer une bonne éducation humaine et chrétienne. Les dits statuts prévoient aussi d'inculquer aux enfants l'amour du travail de qualité tant manuel qu'intellectuel pour faciliter leur digne intégration sociale. Dans ces statuts, la *Famille Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe* s'engage aussi à veiller sur la santé des enfants par une surveillance médicale suivie avec attention. Elle s'engage enfin à donner une éducation humaine et chrétienne suivant la doctrine de l'Eglise Catholique favorisant la dévotion à Marie, Mère de la divine Miséricorde.⁷

-

⁷ Statuts de la Famille Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe, chap. I, art. 3, pp.3-4

Après les objectifs globaux viennent les objectifs spécifiques suivants : la construction des écoles pour la formation scolaire des enfants et d'un centre de santé pour assurer les soins médicaux à eux et à la population environnante sans moyens financiers de se faire soigner dans des grands hôpitaux publics ou privés. Pour une bonne formation chrétienne des enfants, ces objectifs spécifiques prévoient aussi la construction d'une chapelle et d'un sanctuaire marial pour des services liturgiques quotidiens. Ces deux dernières constructions sont déjà terminées tandis que la construction des écoles est en cours actuellement. S'il plait à Dieu, la rentrée scolaire est préconisée en septembre 2019 et la construction du Centre de santé est à prévoir à long terme.

1.2 Partenariat avec le Ministère de la Solidarité Nationale

Pour montrer son soutien national, la Convention de partenariat entre le Ministère de la Solidarité Nationale et la Famille Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe a été signée le 27 mars 2009. Le Ministère s'engage à soutenir les actions de l'orphelinat et à collaborer avec lui dans ses activités et dans les rencontres qu'il organise. Il s'engage aussi à plaider auprès du Ministère des finances l'obtention d'exonération des droits de douane, des taxes de services, des taxes de transaction sur les biens et les dons au seul profit des orphelins et remettre à l'institution une appréciation sur ses programmes et ses réalisations. Nous nous réjouissons que, quand l'occasion se présente, ledit Ministère nous fournit du riz et des cahiers pour les élèves. Nous comptons lui soumettre prochainement le cas des enfants ayant un handicap mental pour qu'il nous obtienne une assurance-maladie d'indigence pour pouvoir recevoir régulièrement des médicaments. Nous espérons et croyons que la réponse sera positive.

La Famille Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe quant à elle, s'engage à travailler conformément à la législation du pays dans l'esprit de justice sociale, à fournir des rapports réguliers au Ministère de la Solidarité Nationale et à prendre en considération les commentaires de celui-ci sur ces rapports. En outre, l'orphelinat s'engage aussi à bien collaborer avec le Ministère de la Solidarité Nationale en facilitant ses missions de suivi.

1.3 Le règlement d'ordre intérieur pour les enfants

Après une analyse particulière du document en première lecture par le Comité des parents⁸ et en second lieu par l'Assemblée générale, le règlement d'ordre intérieur a été publié le 14 novembre 2015 par le Père Fondateur. Il comporte principalement les points qui facilitent le bon encadrement des enfants, à savoir : l'objectif de l'orphelinat, les conditions requises pour accueillir un enfant, le rôle des éducateurs et celui du comité des parents, etc. Ce règlement a été conçu pour que les enfants sachent comment vivre dans l'orphelinat qui les accueille et comment ils peuvent bien participer à leur éducation.

Dans ce règlement, il est rappelé que la raison d'être de l'orphelinat est d'accueillir les orphelins abandonnés. Mais, avant d'être accueilli, le tuteur de l'enfant doit présenter un

⁸Dans le sens large, nous appelons "parents" tous les tuteurs des enfants accueillis dans l'orphelinat et nous organisons avec eux une Assemblée Générale chaque trimestre.

document attestant son indigence délivré par le curé de la paroisse ou par une autorité compétente qui s'engage à collaborer avec l'orphelinat pour assurer le bien-être de cet enfant. Dans ce règlement, les raisons pour lesquelles l'enfant peut être renvoyé de l'orphelinat sont aussi définies. Ce document précise aussi que 18 ans est l'âge limite de la permanence à l'Oasi car nous supposons qu'à cet âge l'enfant a déjà terminé ses études secondaires pour entamer les études supérieures à l'Université et, s'il ne continue pas ses études, qu'il est capable de s'insérer facilement dans la société parce qu'il est devenu majeur. Mais, soulignons-le, chaque fois que l'orphelin trouve une famille qui l'accueille, l'orphelinat encourage cette nouvelle insertion et s'engage à aider l'enfant en ce qui concerne les frais de scolarisation si ses moyens financiers le permettent. Puisque la miséricorde prime sur la justice, cet âge limite peut être prolongé si le jeune n'a pas encore trouvé une famille qui l'accueille. Enfin, le règlement souligne le rôle des éducateurs et celui du comité des parents pour l'encadrement efficace des enfants afin qu'ils deviennent des personnes honnêtes dans l'Eglise et dans le pays.

1.4 Les Statuts provisoires des Témoins de la Miséricorde (Imboneza z'Ikigongwe c'Imana).

Dès le début de la Fondation de la Famille Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe, mon intuition est que les éducatrices de ces enfants dénommés **Génération St Jean-Paul II** soient des filles consacrées à Dieu et dévouées corps et âme aux œuvres de charité. Pour cela, ces futures religieuses sont dénommées **Filles-Témoins de la Miséricorde divine** (Imboneza z'Ikigongwe c'Imana). En attendant le jour de leur reconnaissance canonique qui se trouve encore dans le secret de Dieu, les Statuts provisoires les concernant élaborés en kirundi ont été promulgués le 15 avril 2012, dimanche de la miséricorde divine et ils ont été aussitôt remis à l'autorité compétente de l'Eglise à Bujumbura. Pour faire advenir cette reconnaissance de l'Eglise, une chaine de prière est partagée par nos collaborateurs et, déjà un petit groupe de jeunes filles est en formation pour répondre à cet appel. Le charisme propre de cette nouvelle famille religieuse est de témoigner en parole et en acte la miséricorde de Dieu envers les plus démunis, particulièrement les orphelins. Leur devise est la suivante : « Je chanterai à jamais la miséricorde de Dieu » (Ps 89,2).

Puisque nous faisons ici une lecture spirituelle de 10 ans d'existence de la Famille Oasi Muvyeyi w'ikigongwe, qu'il me soit permis de penser que la volonté du Père miséricordieux est que l'ordre des Filles-Témoins de la Miséricorde divine (Imboneza z'Ikigongwe c'Imana) soit, selon la bienveillance maternelle de l'Eglise, une Congrégation religieuse naissante dans l'Eglise au Burundi. Cet humble acte de foi m'a poussé, dans les Statuts dont il est question ici, de préciser que tous les biens meubles et immeubles de la Famille Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe appartiennent aux Témoins de la Miséricorde. Néanmoins, l'article 40 de ces mêmes statuts provisoires précise que quand celle-ci n'existera plus, l'Archidiocèse de Bujumbura prendra soin de ces biens et les confiera à une communauté religieuse œuvrant dans le domaine de la charité. Celle qui me vient en tête en premier lieu, depuis le début de mon rêve, c'est la Congrégation des Sœurs de la Charité de Mère Teresa de Calcutta. J'y ai

pensé depuis la fondation et, fruit du hasard, les premiers enfants accueillis dans notre orphelinat ont été envoyés par les sœurs de Mère Teresa de Calcutta œuvrant à Bujumbura. Qu'on me permette aussi de préciser que les congrégations autochtones longtemps installées ne sont pas concernés par cet héritage car, me semble-t-il, il faut privilégier les jeunes générations pour donner un souffle nouveau à l'Eglise et maintenir le sens profond de la pauvreté évangélique.

Voici l'article y relatif tel qu'il est libellé en kirundi dans nos Statuts : « N'aho umuryango w'Imboneza z'Ikigongwe c'Imana utaremerwa mw'Ekleziya, amatungo yose y'umuryango n'ikigo ca Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe yegukira Imboneza z'Ikigongwe c'Imana. Abana canke abakene bafashirizwa mu bigo vy'uyo muryango, ni abafashwa gusa si bo bene amatungo. Igihe umuryango w'Imboneza z'Ikigongwe c'Imana uzoba utakiriho, ni ukuvuga wasambutse, amatungo asigaye azokwegukira Diyosezi nkuru ya Bujumbura. N'ayo, kw'izina ry'umwepiskopi, izoyashikiriza umuryango w'abihebeye Imana barangura ibikorwa vy'urukundo n'ikigongwe kugira ngo babandanye ubwo butumwa »9.

"Même si la famille des Témoins de la Miséricorde n'est pas encore reconnue (canoniquement) dans l'Eglise, tous les biens de la Famille Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe appartiennent aux Filles-Témoins de la Miséricorde divine. Les enfants et les pauvres accueillis dans leurs maisons sont des assistés et non des propriétaires. Quand la famille des Témoins de la Miséricorde aura cessé d'exister, les biens restant appartiendront à l'Archidiocèse de Bujumbura. Et, celui-ci, au nom de l'Archevêque, les confiera à une Congrégation religieuse œuvrant dans le domaine de la charité et de la miséricorde pour poursuivre cet apostolat". Cette disposition fait partie de mon testament spirituel. Qu'elle soit irrévocable!

Quant à la succession du Père fondateur empêché ou décédé, l'article 46 de ces mêmes Statuts demande à la Mère Supérieure de convoquer un conseil des prêtres consulteurs amis de l'Oasi dans un délai d'au moins 30 jours pour demander à l'Archevêque de désigner un Père spirituel. Celui-ci aura uniquement un rôle d'encadrement spirituel et ne sera, en aucun cas, Supérieur Général de la *Famille Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe*. Ce rôle revient à une des Filles-Témoins de la miséricorde.

1.5 les documents ecclésiastiques

Deux Attestations de l'Archevêque de BUJUMBURA « pour faire valoir et servir à qui de droit » nous sont parvenues respectivement en date du 17 octobre 2011 et du 9 juillet 2013. L'Annuaire ecclésiastique de l'Eglise au Burundi, quant à lui, reconnaît l'œuvre de la Famille Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe parmi les œuvres de charité établies dans l'Archidiocèse de BUJUMBURA depuis 2010.

⁹ <u>AMATEGEKO MFATAKIBANZA ATEGURA UMRYANGO W'IMBONEZA Z'IKIGONGWE C'IMANA</u>, Bujumbura, 15 Ndamukiza 2012, n.40, p.13.

Bref, les documents juridique et administratif ci-haut mentionnés nous ont permis de réaliser notre rêve pendant ces 10 dernières années malgré les difficultés rencontrées. Ils montrent aussi l'âme de l'Institution et la façon dont ses membres doivent agir pour bien mener leur apostolat dans le monde d'aujourd'hui et dans notre l'Eglise.

3. Les douleurs de l'enfantement et l'accueil du nouveau-né

Dans ce second chapitre, nous évoquons les douleurs de l'enfantement et l'accueil du nouveau-né, c'est-à-dire la *Famille Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe*. Nous voulons rappeler en premier lieu la colère du diable qui voulait empêcher la naissance de cette famille. Nous voulons ensuite montrer la joie éprouvée quand celui-ci a été définitivement vaincu par Notre Dame, Mère de Miséricorde, en imposant la date mémorable du 8 décembre 2007. Dès ce jour le rêve est devenu une réalité¹⁰.

2.1 Les douleurs de l'enfantement.

Ici nous ne faisons pas seulement allusion aux difficultés que nous avons rencontrées au début de la Fondation quant à l'acquisition de la maison pour accueillir les premiers orphelins, nous faisons aussi allusion aux rumeurs selon lesquelles, pour certaines personnes mal intentionnées, le projet avait un but lucratif personnel ou avait une visée socio-politique négative de promouvoir une seule catégorie d'enfants. Dieu merci, les premiers orphelins abandonnés, nous venons de le souligner, ont été envoyés par les Sœurs de Mère Teresa de Calcutta de Bujumbura qui, elles, ne sont pas mêlées aux problèmes ethniques qui ont endeuillé le Burundi au cours de son histoire.

Quant aux difficultés liées à l'achat de la maison, voici ce qu'écrivait dans son rapport mon ancien Confrère l'Abbé Adolphe NTAHONDEREYE, d'heureuse mémoire¹¹, secrétaire du groupe de soutien au moment des événements et de la clôture du dossier : « Aujourd'hui, vendredi 16 mai 2008, s'est clôturé le dossier relatif à l'achat de la maison qui, depuis le 8 décembre 2007, appartient aux orphelins de l'OASI MUVYEYI W'IKIGONGWE (Oasis Mère de Miséricorde). Ce Monsieur et son épouse avaient tenté à plusieurs reprises de revendre frauduleusement la maison prétextant que l'argent qui restait à payer n'était pas disponible. Une lettre d'opposition a été alors adressée au Directeur du Département des Titres Fonciers à Bujumbura en date du 26 novembre 2007.

¹⁰ Nous recommandons la lecture de notre livret : <u>FAMILLE OASI MUVYEYI W'IKIGONGWE « Du rêve à la réalité</u> », Presses Lavigerie, 2009.

¹¹ L'Abbé Adolphe NTAHONDEREYE a été enlevé le dimanche des Rameaux, le 9 avril 2017, par des hommes armés qui l'ont conduit pendant trois semaines dans un lieu inconnu. Il venait de célébrer la messe du soir chez les Sœurs de la charité de Mère Teresa de Calcutta de KAJAGA, paroisse de GATUMBA dans l'Archidiocèse de BUJUMBURA. A cause du mauvais traitement qu'il a subi pendant son absence en paroisse, Il a succombé mercredi, le 10 mai 2017 et fut enterré, mardi 16 Mai 2017. Qu'il se repose dans la paix du Christ et prions pour lui!

Monsieur... a impliqué plusieurs personnes et services pour se faire appuyer, notamment par certains agents de la police judiciaire, l'un ou l'autre magistrat, l'Administrateur communal de Gihosha, certaines personnalités influentes et un cynique avocat... ». 12

L'autre douloureuse épreuve, non la moindre, provenait de la mauvaise interprétation du champ d'apostolat privilégié par la *Famille Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe*, à savoir : la Province de BUJUMBURA RURAL. Celle-ci a été le théâtre des affrontements entre l'armée gouvernementale et les rebelles suite à l'assassinat, le 21 octobre 1993, de Son Excellence Monsieur Melchior NDADAYE, premier Président de la République démocratiquement élu dans l'histoire du Burundi. La guerre qui a suivi cet assassinat a duré de 1993 à 2005. Une partie de la population de cette Province a été regroupée en 1999 dans des camps des déplacés pour, soit disant, raison de sécurité¹³. Dieu seul connait le nombre d'hommes, de femmes et d'enfants décédées dans ces camps que personne aujourd'hui n'évoque. Un seul document relatant ces atrocités au moment des événements a été produit par un groupe de prêtres responsables des paroisses où se passaient ces tristes événements. Celui-ci, Dieu merci, une fois distribué aux autorités tant civiles qu'ecclésiastiques, a mis fin progressivement à cette triste et *macabre* situation.

En déclarant dans nos Statuts que l'orphelinat accueillerait davantage les enfants en provenance de cette zone meurtrie par la guerre, les mauvais esprits voyaient en cette disposition l'exclusion des autres orphelins provenant des autres provinces. Certains allaient même jusqu'à dire que l'argent engagé pour l'achat de la maison ci-haut mentionnée et l'accueil des premiers orphelins était pillé dans les paroisses de cette Province où j'avais officié comme Curé. Quel poids de souffrance ai-je ressenti et porté ?

Ici tout est dit pour comprendre cette injuste et douloureuse situation qui me rendait dépressif jusqu'au jour où je décidai de faire une méditation spirituelle et prendre un repos physique de trois jours dans un Centre spirituel des Pères de Marie de Schoenstatt à Mont Sion-GIKUNGU. C'est dans cette retraite que me fut inspirée la date du 8 décembre 2007, Solennité de l'Immaculée Conception. Convaincu de cette date inspirée, les préparatifs d'ouverture ont aussitôt débuté.

2.2 L'accueil du nouveau-né

La date initialement préconisée pour l'inauguration de l'orphelinat était celle du 31 Mai 2007, fête de la Visitation de Marie à Elisabeth qui clôturait le mois de Marie. Mais cette volonté n'a pas été réalisée car les querelles autour de l'achat de la maison persistaient encore. Il fallait attendre la date du 8 décembre 2007 pour que le nœud soit dénoué. C'est ainsi qu'après avoir évoqué les visites médicales du début de mon rêve et les conseils des médecins consultés à ce moment, j'ai déclaré avec joie et émotion, dans mon discours inaugural, que les portes de la Famille Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe étaient ouvertes à ce jour.

¹² Cfr: Le procès-verbal de la clôture du dossier, Bujumbura, le 16 mai 2008.

¹³ Du rêve à la réalité, 2009, pp.38-50.

Les termes employés étaient sans équivoque : «Aujourd'hui, le huitième jour du mois de décembre de l'an deux mille sept, sont ouvertes les portes de l'OASI MUVYEYI W'IKIGONGWE ; OMIK en sigle Aujourd'hui commence donc une sainte aventure en faveur des pauvres que nous mettons dans les mains de la divine Providence et de Marie, Mère de Miséricorde ».¹⁴

La joie et l'émotion étaient grandes dans la foule qui semblait se trouver devant un miracle. Tellement le précédent combat avait été dur et poussait au désespoir! C'est dans cette ambiance d'allégresse que le premier enfant NDAYISHIMIYE Didace¹⁵ accueilli dans cet orphelinat prononça aussi un discours qui a ému l'assemblée qui partageait la joie de l'ouverture tant désirée de l'orphelinat. Il a remercié d'abord le Père fondateur qui, disait-il, a écouté la voix du Seigneur et y a positivement répondu. Ensuite, il a invité les participants à se soucier des orphelins car ceux-ci mènent, précisait-il, une vie désespérée qui les expose à toute sorte de mauvaise aventure. Et, pour marquer l'événement de cette ouverture, quatre personnes ont posé leurs signatures dans un livre d'or apprêté pour la circonstance, à savoir : le Père fondateur, un Représentant des invités, Mademoiselle Sylvie Clément, une française déléguée par un groupe de prière qui soutient l'orphelinat et ce premier enfant accueilli dans l'orphelinat.

Après l'ouverture, d'autres enfants sont arrivés successivement dans l'orphelinat qui, aujourd'hui, abrite 32 enfants dont 16 garçons et 16 filles. Parmi eux, 27 étudient dans différentes écoles primaires et secondaires. Un seul est dans une Université privée dans la faculté de l'Informatique. Les cinq enfants qui restent n'ont pas encore l'âge de scolarisation. Ils sont âgés de 2 à 4 ans.

Les enfants qui ont déjà quitté l'orphelinat sont au nombre de 33 dont 16 garçons et 17 filles. Les uns ont quitté l'orphelinat parce qu'ils ont reçus des familles qui les ont accueillis et les autres ont été invités à quitter l'orphelinat à cause de leur mauvaise conduite. Parmi ceux qui ont quitté l'orphelinat, 5 se sont déjà mariés et nous avons avec eux des bonnes relations car ils reviennent de temps en temps nous rendre visite et nous présenter leurs enfants. Ceux qui sont dans des familles et qui sont encore à l'école viennent chercher une aide financière pour payer les frais de leur scolarisation. Nous avons avec eux une rencontre de trois jours pendant les vacances d'été.

2.3 Les activités des enfants

Nous venons de dire que sur 32 enfants qui sont actuellement dans l'orphelinat, cinq seulement n'ont pas l'âge de scolarisation. Les autres vont tous à l'école. En plus de leurs activités scolaires, à la maison ils font à tour de rôle le nettoyage, la lessive, la cuisine, etc. Le

¹⁴ Du rêve à la réalité, p.16

¹⁵ Nous avons découvert plus tard que cet enfant n'était pas un orphelin mais qu'il avait quitté sa famille à cause d'une faute grave qu'il avait commise. Il avait 10 ans à cette époque. Nous lui avons remis à sa famille et, aujourd'hui, il est père de famille et travaille actuellement en Tanzanie. La veille de son départ, il est venu nous dire au revoir et nous présenter sa femme et son fils.

jour des congés, les plus âgés vont travailler dans les champs ou vont aider maintenant à la construction des écoles en transportant des briques, des pierres et du sable. Rappelons qu'« Inculquer aux enfants l'amour du travail de qualité tant manuel qu'intellectuel » ¹⁶ fait partie de nos objectifs globaux dans les statuts ci-haut mentionnés.

Pour leur formation humaine et chrétienne, la plupart des enfants font partie des Mouvements d'Action Catholique ou sont dans des fraternités paroissiales qui les aident à se familiariser avec d'autres groupes de jeunes chrétiens. Dans le cadre liturgique, ils animent les chants de la messe quotidienne une semaine par mois au sanctuaire marial des Pères de Schoenstatt situé à 500 m de l'orphelinat. Ainsi leurs blessures psychologiques diminuent progressivement et leur vie sociale devient de plus en plus normale car, étant bien entourés et encadrés, ils deviennent moins isolés et moins agressifs. Bref, ils deviennent plus éveillés et plus inventifs comme d'autres enfants.

En effet, l'objectif principal de l'orphelinat étant celui de préparer l'enfant à s'insérer positivement dans la société pour devenir un bon citoyen, il est normal qu'il soit formé au travail pour pouvoir se prendre en charge dans l'avenir. Le travail tant manuel qu'intellectuel est donc nécessaire à sa formation.

4. Réalisations

Dans ce chapitre nous parlerons de l'achat de la maison et son agrandissement, de la construction de deux chapelles, d'un Sanctuaire marial et de la construction en cours des écoles primaires et secondaires. Entrons sans tarder dans le vif du sujet.

3.1 Achat de la maison et son agrandissement

La maison achetée en 2007 pour lancer les activités de la Fondation était une maison familiale. La motivation pour l'acheter était qu'elle est située près du sanctuaire marial des Pères de Schoenstatt et sur le sol que saint Jean-Paul II a posé les pieds et a baisé à l'occasion de sa visite au Burundi, du 5 au 7 septembre 1990. Raison pour laquelle l'orphelinat est dédié à *Marie, Mère de miséricorde* et que les enfants qui y sont accueillis portent le nom de *Génération St Jean-Paul II*. Il fallait donc agrandir et aménager cette maison pour bien loger les enfants et leurs éducatrices et pour faciliter les différents services. Les travaux d'agrandissement ont débuté en 2010 et se sont achevés 4 ans plus tard par l'inauguration solennelle du samedi 3 Mai 2014.

3. 2 Nouvelles constructions

En agrandissant la maison, nous avons mis des ajouts. Pour le service liturgique, nous avons construit deux chapelles et un petit Sanctuaire marial. Nous avons aussi aménagé des toilettes, deux dortoirs pour garçons et filles, deux salles de jeux et de conférences, une salle à manger, trois salles d'étude et un appartement abritant l'Aumônerie et tous ses services, à

_

¹⁶ Statuts; Chap. I, art. 3,4.

savoir : le bureau administratif, le secrétariat, la bibliothèque et la buanderie. Toutes ces constructions sont déjà terminées bien qu'il reste quelques légers travaux de finissage. En effet, il manque des carreaux sur une des salles de conférence et de jeux et sur le bâtiment de buanderie.

4.2.1 La chapelle de la réconciliation

Rappelons que tous les Témoins de la miséricorde œuvrant dans notre Institut ont une seule devise spirituelle : *«Misericordias domini in eternum cantabo».* Je chanterai à jamais la miséricorde de Dieu (Ps. 89,2). La chapelle de la réconciliation est la grande chapelle qui sert pour la messe quotidienne et à l'occasion des grandes cérémonies religieuses où des amis de l'extérieur sont invités. La parole évangélique qui est marquée dans cette chapelle invitant au pardon et à la réconciliation est la suivante : *« Père, pardonne-leur car ils ne savent pas ce qu'ils font »* (Lc 23,34). Dans les statuts qui régissent l'orphelinat, la construction de la chapelle de la réconciliation fait partie des objectifs spécifiques de la fondation. En effet, l'article 4, alinéas 4 prévoit de *« Construire une chapelle de la réconciliation au service de tous ceux qui veulent chanter, en paroles et en actes, la miséricorde de Dieu incarnée par le Christ, né de la Vierge Marie ».*

La chapelle de la réconciliation doit servir aussi pour les célébrations pénitentielles où même les fidèles de l'extérieur participent aux cérémonies. Pour le moment, les confessions ne sont pas encore bien organisées car l'Aumônier est partagé entre les activités de la paroisse et celles de l'orphelinat. Il est souhaitable qu'il soit libéré de la paroisse pour qu'il se consacre totalement à la *Famille Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe*. Ceci fait aussi l'objet de notre prière pour que cette famille porte des fruits attendus. Nous pensons surtout à l'encadrement des enfants et à la formation des Témoins de la miséricorde (*Imboneza z'Ikigongwe c'Imana*).

4.2.2 L'oratoire St Jean-Paul II

L'oratoire St Jean-Paul II est une petite chapelle située au premier étage de la maison qui abrite l'aumônerie, le secrétariat et la bibliothèque. Au rez-de-chaussée se trouvent le réfectoire des éducatrices et les chambres des visiteurs. En fait, c'est la maison que l'on a achetée au début de la fondation qui a été transformée en ajoutant un second niveau. Cette chapelle sert principalement pour l'adoration eucharistique et pour la méditation personnelle permettant à chacun de puiser les forces spirituelles nécessaires pour bien accomplir la mission qui lui est confiée. Même des amis de l'extérieur viennent de temps en temps durant toute la journée se recueillir dans cet oratoire. Les paroles écrites dans cette chapelle prédisposent à la prière silencieuse, surtout celle de demande du pardon, et à la méditation personnelle : « Venez à moi, vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau, et je vous soulagerai... » (Mt 11,28). Tous les jeudis de la première semaine du mois se passe dans cette chapelle, à tour de rôle, une adoration nocturne des éducatrices et des enfants

qui le désirent et le peuvent. Nous considérons cet oratoire comme un sanctuaire de la miséricorde.

Dans cette chapelle d'adoration, il y a les statues et les images de nos saints privilégiés : Jésus miséricordieux, Sainte Marie, Mère de Miséricorde, St Joseph, Ste Teresa de Calcutta, Ste Faustine et St Jean-Paul II. Le soir, avant d'aller se coucher, les petits enfants passent dans cet oratoire pour saluer ces saints. S'agenouillant devant chaque icone, ils disent : Jésus miséricordieux : ayez pitié de nous. Marie, Mère de miséricorde, St Joseph, Ste Faustine, Ste Teresa de Calcutta, St Jean-Paul II : priez pour nous. Après cette prière ils dansent et, avant d'aller se coucher, ils souhaitent une bonne nuit à tous ces saints. Cette dévotion infantile nous réjouit et nous réconforte en nous faisant penser aux propos de Jésus à l'égard des enfants : « Laissez les petits enfants et ne les empêchez pas de venir à moi ; car c'est à leurs pareils qu'appartient le Royaume des cieux » (Mt 19,14).

4.2.3 Le sanctuaire Notre Dame de la miséricorde

Quiconque entre à l'OASI MUVYEYI W'IKIGONGWE est accueilli par une grande statue de la Vierge Marie, Mère de Miséricorde. C'est devant cette statue que nous récitons chaque soir le chapelet quand il ne pleut pas. Des fois, les familles environnantes se joignent à nous pour participer à cette prière mariale. C'est à cause de cette récitation quotidienne du chapelet que, croyons-nous, la divine Providence nous a permis d'autres constructions, grâce à l'intervention de la Vierge Immaculée.

4.2.4 Constructions d'agrandissement

En plus de ces constructions des maisons de prière, nous avons construit d'autres bâtiments pour une bonne installation de l'orphelinat. Ce qui était plus urgent au début, c'était la construction des toilettes et des chambres pour loger le personnel. L'on a ensuite construit deux dortoirs pour garçons et filles, deux salles de jeu et de réunion, deux salles d'étude et un appartement de l'Aumônier qui comprend le secrétariat, la bibliothèque et le bureau pour la direction spirituelle. La boutique qui sert d'autofinancement et la buanderie pour le lavage et le séchage des habits ont été aussi construits.

L'inauguration de ces nouvelles constructions et de ces lieux de prière s'est faite samedi 3 mai 2014. Des prêtres, des religieux et religieuses, des fidèles laïcs avaient répondu en grand nombre à cet heureux événement d'action de grâce. Le Père fondateur a présidé les cérémonies entouré de ses confrères et, trois jours après, il a effectué un pèlerinage à FATIMA pour rendre grâce au Seigneur en union avec Marie, sa Mère. On arrive à Jésus par Marie, dit saint Louis-Marie Grignon de Montfort.

3.3 La construction des écoles

Parlons maintenant de la construction en cours des écoles en précisant son objectif, l'état d'avancement des travaux et l'apport de la population.

3.3.1 Objectif

A cause du taux élevé des élèves dans les écoles publiques, dans notre pays les écoles primaires fonctionnent avec un système dénommé "double vacation". C'est un système où le premier groupe d'élèves va à l'école le matin, de 7h.30 à 13h.00 et le second groupe dans l'après-midi, de 13h.30 à 17h.30. La semaine suivante, ceux du matin vont à l'école dans l'après-midi et vice versa. Ce système a provoqué une chute lamentable du niveau intellectuel des élèves. Cette situation pousse alors les enfants des parents riches à fréquenter les écoles privées qui coûtent trop cher. En conséquence les enfants des parents pauvres et les orphelins abandonnés sont d'office exclus de ces écoles de luxe. Que ce soit souligné en passant et à mon humble avis : dans un pays comme le Burundi avec un passé historique douloureux et où les enfants des pauvres sont largement majoritaires dans la population, les écoles de ce genre tenues par des hommes et des femmes d'Eglise est un contre témoignage par rapport à l'évangile du Christ. Notre Eglise devrait s'interroger sur ce sujet pour bien réussir sa nouvelle évangélisation. L'on ne sert pas deux maîtres (Mt 6,24). Dans les béatitudes, le Christ glorifie les pauvres en ces termes : « Heureux ceux qui ont une âme de pauvre, car le Royaume des Cieux est à eux » (Mt 5,3). Ceci sous-entend que les pauvres sont les privilégiés de Dieu à qui il faut donner une place qui leur revient sous ses yeux. Saint Jacques le souligne bien dans son épitre : « La religion pure et sans tache devant Dieu notre Père consiste en ceci : visiter les orphelins et les veuves dans leurs épreuves, se garder de toute souillure du monde » (Jc 1,27). Nous promouvons l'option préférentielle pour les pauvres enseignée par le Christ et promue par la Doctrine Sociale de l'Église. 17

Nos écoles feront partie des "Ecoles sous convention scolaire catholique" gérées conjointement par l'Eglise et l'Etat. Celle-ci s'engage prioritairement à « préparer les Jeunes à la vie d'adultes, pour le mieux de toute la société »¹8 par une éducation humaine et chrétienne bien suivie. Les acteurs principaux de cette éducation sont les enfants eux-mêmes, les parents, les enseignants, les personnes environnantes, les cadres de l'Eglise et de l'Etat. Dans la même convention, l'Etat à son tour, s'engage à garantir le principe de la liberté de l'enseignement et l'assurance de l'éducation intégrale de l'enfant tel qu'elle est préconisée par l'Eglise Catholique. Pour une meilleure collaboration, les deux parties ont créé une Commission mixte pour assurer le bon fonctionnement de cette convention scolaire.

3.3.2. L'état d'avancement des travaux

Les travaux de construction de nos écoles ont débuté le 1 Mai 2017, fête de saint Joseph, travailleur. A ce moment, ils consistaient à faire le terrassement, la fondation et l'élévation

¹⁷ Le principe de la destination universelle des biens requiert d'accorder une sollicitude particulière aux pauvres, à ceux qui se trouvent dans des situations de marginalité et, en tous cas, aux personnes dont les conditions de vie entravent une croissance appropriée. *L'option préférentielle pour les pauvres* est une « *priorité spéciale* » dans la pratique de la charité dont témoigne toute la tradition de l'Église. (DSE, 182)

¹⁸ ORIENTATIONS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE AU BURUNDI, commission épiscopale de l'éducation chrétienne, 1991, p. 8

des murs. Ceux-ci sont déjà terminés pour 15 classes. Il reste maintenant la couverture des classes, le revêtement des murs intérieurs et extérieurs, le soutenement des murs, le pavage des sols et, à la fin, la construction des bureaux et des toilettes. Viendront ensuite les travaux d'équipement des classes et des bureaux avant l'ouverture des classes que nous projetons en septembre 2019. Ceci est l'objet de notre prière.

Les 15 classes que nous sommes en train de construire se répartissent en deux cycles. Le premier groupe dit *Fondamentale* selon la nouvelle appellation va de la première année à la neuvième année et le second cycle dit *Post Fondamentale* comprend les trois dernières années qui donnent accès aux études supérieures.

Ces écoles sont construites à Nyambuye sur le terrain octroyé par ma famille dans les collines qui surplombent la ville de Bujumbura à environ 12 kms de l'actuel orphelinat. Notons qu'en dehors de la ville la vie économique coûte moins cher car l'eau ne se paye pas et l'on peut facilement cultiver du manioc, du haricot, du maïs, des bananes, des légumes et des arbres fruitiers pour augmenter l'alimentation. Dans l'avenir, l'orphelinat sera aussi transféré dans ces collines pour être plus proches de ces écoles et pour assurer son autofinancement.

3.3.3 L'apport de la population

Dans ces constructions l'apport de la population est louable car c'est elle qui fournit les briques, le sable et les pierres de construction. Tous les samedis, les salariés, les membres des Mouvements d'Action Catholique, surtout les légionnaires de Marie, les enfants plus âgés de l'OASI et les autres volontaires travaillent bénévolement pour donner leur coup de main. C'est ce que l'on appelle dans notre pays : *les travaux communautaires*.

Les fidèles catholiques soutiennent ces constructions non seulement matériellement par ces travaux communautaires mais aussi spirituellement en organisant des groupes de prière. Les membres de la Légion de Marie, par exemple, se rassemblent dans l'une des classes en construction tous les mercredis à 15 heures (heure de la miséricorde) pour réciter le chapelet et confier ce projet à la Vierge Marie. Un autre groupe de prière organisé par une des communautés chrétiennes de base se rassemble chaque vendredi vers 17 heures pour la même cause de confier la construction de ces écoles à la divine Miséricorde. A cause de la prolifération des sectes religieuses qui envahissent les familles catholiques, les deux groupes prient également pour que la succursale de NYAMBUYE devienne une paroisse et qu'un sanctuaire marial y soit construit pour soutenir les fidèles. Que tout le monde trouve ici l'expression de notre profonde gratitude et que la volonté de Dieu soit faite!

5. Perspectives d'avenir

Ce chapitre est limité et sera très bref car, disons-le à l'avance, l'avenir de l'homme ou d'une œuvre humaine est imprévisible à ses propres yeux car il se trouve dans la science unique de Dieu. C'est pourquoi nous ne pouvons pas imaginer l'avenir de l'Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe.

Néanmoins, il y a trois points qui font l'objet de notre prière. A court terme, nous pensons à l'achèvement des travaux en cours d'exécution et, à long terme, nous préconisons la construction d'un Centre de santé. Et, enfin, nous prions avec foi pour la reconnaissance canonique des *Fils-Témoins de la miséricorde* divine par l'Eglise.

4.1 L'achèvement des travaux

Dans le chapitre précédant, nous venons de parler des travaux qui restent à faire pour que les écoles ouvrent les portes l'année scolaire 2019-2020. Toutes nos forces se mobilisent actuellement pour réussir ce pari et nous remercions les hommes et les femmes qui se sacrifieront encore pour l'ouverture de ces écoles à cette date. L'union fait la force.

4. 2 La construction d'un Centre de santé

Le projet de construire un Centre de santé fait partie des objectifs spécifiques de notre fondation. En effet, l'article 4 de nos statuts propose de « Construire un centre de santé pour assurer les soins des enfants et de la population »19. Veiller à la santé des enfants en leur assurant une surveillance médicale attentive est une de nos priorités car certains enfants arrivent dans l'orphelinat avec des difficultés d'ordre sanitaire, alimentaire et psychologique. D'autres ont un retard mental lié aux traumatismes causés par les problèmes de la douloureuse situation sociale de leur passé. Parmi les enfants que nous avons maintenant dans notre famille, deux cas nous préoccupent. Le premier cas est celui d'une fille dont sa maman décédée l'année dernière était alcoolique. Avant d'arriver dans l'orphelinat, l'enfant ne buvait que de la bière et non de l'eau. Sa maman la droguait pour qu'elle ne bouge pas pendant la nuit. Ce sont des jeunes des Mouvements d'Action Catholique, aidés par un prêtre, qui ont plaidé sa cause pour qu'elle soit admise dans l'orphelinat. Le second cas est celui d'un garçon dont la maman est une malade mentale. Lui aussi porte les séquelles de la maladie dont souffre actuellement sa mère. Il a un comportement dépressif qui le rend plus agressif. Les deux enfants ont un retard mental qui les rend moins aptes pour les études et pour leur intégration sociale. Non seulement leurs soins médicaux coûtent cher, mais le plus préoccupant est qu'ils n'arrivent pas à bien suivre les études alors que l'école est la porte d'entrée pour leur future insertion sociale.

4.3 La reconnaissance canonique des Filles-Témoins de la miséricorde divine

La fondation des Filles-Témoins de la miséricorde divine (Imboneza z'Ikigongwe c'Imana) fait partie intégrante de la Famille Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe initiée le 8 décembre 2007. En effet, l'intuition première de cette œuvre est qu'il y ait une nouvelle famille religieuse dont le charisme de ses membres est de chanter en paroles et en actes la miséricorde du Père dans l'Eglise au Burundi. C'est dans cette optique qu'un groupe de jeunes filles est à l'œuvre à l'Oasi. Celles-ci se donnent corps et âme pour se mettre au service des pauvres et

-

¹⁹ STATUTS FAMILLE OASI MUVYEYI W'IKIGONGWE, chap. II, art.4, § 3, p.3

particulièrement à celui de nos orphelins. Leurs statuts provisoires²⁰ élaborés par le Père fondateur en kirundi pour spécifier le charisme de cette nouvelle fondation religieuse, ont été remis à l'Archevêque de Bujumbura.

Qu'il me soit donc permis ici de rendre hommage à la Congrégation des Militantes de la sainte Vierge Marie (Incoreke za Bikira Mariya) qui nous aide dans la formation de ces futures religieuses. Nous remercions également tous ceux qui nous soutiennent dans la prière afin que la volonté de Dieu se manifeste à l'autorité compétente pour que ces Témoins de la Miséricorde soient reconnus parmi les ouvriers apostoliques de l'Eglise au Burundi. Nous demandons cette intention de prière à quiconque lira ce modeste témoignage.

6. Lecture spirituelle de la vie de la Famille Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe

Les événements qui se sont déroulés pendant 10 ans d'existence de la Famille Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe ci-haut succinctement décrits jua fait pour moi de grandes choses. Saint est son nom, et sa miséricorde s'étend d'âge en âge sur ceux qui le craignent » (Lc 1, 49-50). En fait, quels sont les sentiments qui habitent le cœur du fondateur de l'Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe après le témoignage ci-haut donné ? Quelle est la réaction spirituelle des enfants, des Filles-Témoins de la miséricorde, de nos amis et bienfaiteurs et de tous les autres intervenants en faveur de l'orphelinat ? La réponse à ces questions n'est pas facile, mais cinq points retiennent notre attention, à savoir : la force de la prière, l'émerveillement, l'action de grâce, la divine Providence et la demande du pardon.

5.1 La force de la prière

Sans moi vous ne pouvez rien faire (Jn 15,5). Conscients de ces paroles du Christ, la prière a été au centre de notre apostolat durant ces dix dernières années pour être à l'écoute de Dieu dans les moments de joie et surtout dans les nuits obscures d'épreuve et d'incertitude que nous avons vécus et traversés. Notre cheminement a privilégié la messe, l'adoration eucharistique, le chapelet, l'heure de la miséricorde et le jeûne pour ceux qui le peuvent. Chaque année, à l'instar de sainte Faustine et de sainte Thérèse de Calcutta, nous avons organisé une retraite spirituelle de 8 jours comme le prévoit les Statuts provisoires des Filles-Témoins de la Miséricorde soit chez les Pères jésuites à Kiriri, soit chez les Sœurs de Schoenstatt à Mutumba. Et, chaque fois, nous avons eu des bons prêtres pour nous accompagner dans ces exercices spirituels qui sont pour nous des moments privilégiés de prière et de repos.

Tous les premiers jeudis du mois, nous nous recueillons devant le Saint Sacrement 24 sur 24 heures dans l'oratoire saint Jean-Paul II pour nous mettre à l'écoute de Jésus miséricordieux. Les enfants plus âgés et leurs éducatrices se relaient pendant la nuit pour le face à face avec le Seigneur. La date du 19 que nous commémorons mensuellement à l'OASI rappelle la première rencontre qui s'est tenue en Italie au mois de septembre 2005 et qui a donné

²⁰ AMATEGEKO MFATAKIBANZA ATEGURA UMURYANGO W'IMBONEZA Z'IKIGONGWE C'IMANA, Bujumbura, Ndamukiza 2012.

naissance. Cette date qui a donné naissance à notre famille est devenue une journée de prière mémorable en faveur de l'orphelinat. Ce jour nous prions pour les enfants et leurs éducatrices, pour nos familles respectives, pour nos amis et bienfaiteurs. Nous prions également pour les pauvres et particulièrement les pécheurs. Cette journée est aussi dédiée spécialement aux malades de notre communauté et aux autres malades n'ayant personne pour les secourir. Si l'occasion se présente, nous visitons ceux qui sont dans des hôpitaux ou dans des familles et nous leur portons une aide selon les moyens à notre disposition. Bref, nous faisons la journée du 19 de chaque mois, une journée de prière pour nos collaborateurs et pour les malades. L'heure de la miséricorde à 15 h.00 est aussi célébrée chaque jour par notre communauté.

5.2 L'émerveillement

Dans le cadre de mon jubilé de 25 ans de sacerdoce, j'ai donné un témoignage dans un livret déjà cité où je montre comment Dieu agit doucement dans l'âme de celui qu'il appelle à une vie nouvelle ou à une nouvelle mission. C'est la raison pour laquelle j'affirme que mon rêve est devenu une réalité malgré les limites de mes moyens matériels, humains et spirituels. Je me rends compte aujourd'hui que ce que je considérais hier +comme une maladie²¹ était un appel de Dieu qui, grâce à sa miséricorde, s'est réalisé et a porté du bon fruit en faveur des enfants abandonnés. La parole de Marie : « Je suis la Servante du Seigneur » (Lc 1,38) m'a guidé sur un chemin moins connu et trop glissant. Et, Grâce à la prière, il se poursuit assez bien malgré la fatigue et les vicissitudes de la vie humaine.

Je me rends compte aujourd'hui que Dieu agit avec force et fait des merveilles quand il veut secourir son peuple et il peut tout (Lc 1,37). A Moise, Dieu disait : « ... j'ai vu la misère de mon peuple » (Ex 3,7) et la libération de celui-ci s'est aussitôt réalisée. Donc, l'humble attitude de l'homme face à l'appel de Dieu est celle de lui faire confiance et de le laisser librement agir, car il est bon. Il faut lui rendre grâce quand la marche se trouve dans la bonne direction et lui demander pardon quand celle-ci se trompe de la voie à suivre ou quand elle change maladroitement l'objectif du voyage. Au cours de mon parcours pendant ces 10 dernières années d'apostolat, je me suis rendu compte que les exercices spirituels de St Ignace par un bon accompagnateur sont utiles et nécessaires pour bien discerner sa vocation et pour bien y répondre « *Umutwe w'umwe ntiwigira inama* », disent nos ancêtres burundais (ne pas agir à sa guise). Ici notre prière est celle d'action de grâce car nous avons jusqu'ici des bons accompagnateurs prêtres. Ils nous rendent des bons services et nous donnent des très bons conseils surtout dans des moments d'épreuves. Ils nous aident aussi dans l'encadrement de nos enfants.

5.3 L'action de grâce

Comment rendrai-je grâce au Seigneur pour tout le bien qu'il m'a fait ? J'élèverai la coupe du salut et glorifierai son saint nom (Ps 115,12-13). Telles sont les paroles qui reviennent

-

²¹ Du rêve à la réalité, p.9

19

souvent sur nos lèvres. Je pense particulièrement à une de nos enfants qui, arrivée dans l'orphelinat à l'âge de 8 ans, disait à sa compagne : « Si je n'étais pas accueillie dans cet orphelinat, je serais déjà morte ». Ceci inspire donc une chanson d'action de grâce aux enfants, aux éducatrices, à nos amis, à nos bienfaiteurs et à moi-même. L'hymne que nous chantons souvent est le Magnificat de Marie : « Le Seigneur a fait pour moi des merveilles, saint est son nom » (Lc 1, 48). Les enfants, plus que nous tous, reprennent chaque jour cet hymne.

En effet, les raisons de cette prière d'action de grâce sont multiples et visibles. Pensons en premier lieu à l'appel du Seigneur manifesté par des signes qui nous ont poussés à l'affirmation selon laquelle le rêve est devenu une réalité et, en second lieu, au courage de répondre à cet appel malgré les intempéries déjà racontées dans ce témoignage. Les bienfaits du Seigneur se sont manifestés pendant ces 10 ans que nous évaluons dans ce témoignage car les enfants sont logés, nourris, habillés et soignés. Ceux qui ont l'âge requis sont scolarisés. Presque tous nos enfants ont été baptisés étant déjà dans l'orphelinat. Quelle merveille pour nous de voir les membres de l'Eglise augmenter grâce à l'apostolat de l'OASI ?

5.4 La divine Providence

Le visage de Dieu, riche en miséricorde (Ep 2,4), est celui d'un Père qui veille sur ses enfants et qui pourvoit chaque jour à leurs besoins. C'est ce qui est affirmé dans la prière que Jésus a enseignée à ses disciples : « Donnes-nous aujourd'hui notre pain quotidien » (Mt 6,11). La confiance en la divine Providence a accompagné tout notre cheminement au cours de 10 ans d'existence de la Famille Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe. C'est cette confiance en Dieu qui nous pousse même aujourd'hui à renouveler notre foi en l'avenir heureux de notre fondation, malgré les épreuves que nous rencontrons presque quotidiennement. A ce propos, dans son message du carême 2018, le pape François parle des faux prophètes et un refroidissement du cœur chez le grand nombre de personnes à cause de l'iniquité croissante (Mt 24, 12)²² dans notre monde. Son prédécesseur saint Jean-Paul II avait parlé des signes de mort du monde de notre temps, à savoir : l'athéisme systématique, l'indifférence religieuse, la dégradation des mœurs ou la perte du sens du péché et la menace d'une guerre nucléaire. Pour bien accomplir notre mission en ce qui nous concerne, cela exige de notre part, la fidélité constante et la foi en Celui qui appelle qui il veut et quand il veut pour une mission quelconque au milieu de son peuple.

Je me garderai donc de terminer cette lecture spirituelle de la Famille Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe sans évoquer la divine Providence qui a accompagné notre orphelinat pendant ces 10 ans d'existence. Nos enfants ont été nourris, soignés, vêtus et scolarisés grâce à Celui qui assiste toujours les œuvres de charité et de miséricorde disséminées à travers le monde. Le saint Curé d'Ars n'avait-il pas raison d'appeler son orphelinat : *Maison de la Providence* ?

²² Un Carême, " «contre le refroidissement du cœur» in D.C. 2530, Avril 2018, pp.120-121.

-

La Providence divine passe par des hommes et de femmes qui ont accueilli ces paroles de Jésus : « Venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume qui vous a été préparé depuis la fondation du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité, prisonnier et vous êtes venus me voir » (Mt 25, 34-36). N'eurent été les sacrifices des personnes qui ont gardé fidèlement ces paroles de Jésus dans leurs cœurs, l'Oasi n'aurait pas vu le jour et survécu jusqu'à ce jour. Dieu qui nourrit par amour gratuit les oiseaux du ciel et les poissons de la mer ; Dieu qui habille les herbes des champs n'a pas hésité une seule occasion à soutenir notre orphelinat. Son divin conseil est toujours le même : « Chercher d'abord son Royaume et sa justice, et tout cela vous sera donné par surcroit. Ne vous inquiétez donc pas du lendemain : demain s'inquiétera de lui-même. A chaque jour suffit sa peine » (Mt 6, 33-34).

Qu'on me permette d'étayer ces propos par un témoignage vécu. Nous sommes en 2013_lors de mon passage en Belgique pour rendre visite à un Confrère canadien qui était à ce moment l'Aumônier des troupes de l'OTAN. Avant la messe une femme de Genève venue rendre visite à son papa malade qui attendait une opération chirurgicale 2 jours après me supplia de prier pour celui-ci. La messe a été célébrée et le lendemain j'ai continué mon voyage. Le jour de l'opération, le malade s'est présenté à l'hôpital et les médecins ont trouvé, après les examens préparatoires, que l'opération n'était plus nécessaire car le malade se portait mieux. La maman qui m'avait demandé de prier pour la guérison de son père a lié cette guérison à la messe célébrée. Et, pour remercier le Seigneur, elle nous a envoyé une somme d'argent qui a servi à couvrir les bâtiments que nous étions en train de construire. N'eut été ce don financier de cette femme providentiellement rencontrée, ceux-ci auraient croulés à cause de la pluie qui pleuvait abondamment pendant cette période. Et, jusqu'aujourd'hui, cette maman et son mari continuent à soutenir notre orphelinat grâce à cette bénéfique rencontre en Belgique. Ils sont même venus visiter nos enfants du 17 au 22 Mai 2013. Providentielle et bénéfique rencontre. Que Dieu soit loué!

Voici les bienfaits de la divine Providence! Dieu agit de différentes manières quand il veut soutenir son peuple. Il faut donc lui faire confiance. A sainte Faustine qui hésitait à répondre à sa vocation, Jésus l'encouragea par ces paroles : « Pourquoi as-tu peur d'accomplir Ma volonté ? Est-ce que je ne veux pas t'aider comme Je l'ai fait jusqu'à présent ? Répète chacune de mes exigences, à ceux qui Me remplacent sur la terre et fais seulement ce qu'ils t'ordonneront »²³. Et, pour bien la rassurer, Jésus ajoute : « Pourquoi as-tu peur ? Penses-tu que je manque de Toute-Puissance pour te soutenir ? »²⁴. Voilà les paroles de Jésus qui nous réconfortent également dans les épreuves et qui nous font croire à un bel avenir de la mission qui nous est confiée et de l'apostolat que nous avons déjà initié. Ces autres paroles de Jésus qui envoient ses apôtres en mission nous concernent et nous rassurent : « … je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin du monde » (Mt 28,20).

²³ P.J., n.488

²⁴ P.J., n.526

5.5 Demande du pardon

Qui affirme qu'il est sans péché est un menteur, dit St Jean dans sa première lettre (1 Jn 1,8-10). Des manquements, des oublis, des hésitations, du découragement, de l'isolement, de la colère, du mauvais jugement, de l'intolérance, etc. ont été les principaux signes de faiblesse accusés pendant l'exercice difficile de notre apostolat. Des erreurs de jugement pour donner une réponse juste et rapide aux situations malheureuses ont été quelques fois commises. Notre grande douleur aujourd'hui est de n'avoir pas affronté celles-ci en nous inspirant de la réponse de Marie au message de l'ange : « Je suis la servante du Seigneur ; qu'il m'advienne selon ta parole! » (Lc 1.38) ou de la prière apprise à sainte Faustine : « Jésus, j'ai confiance en vous »25. Je me reproche personnellement de n'avoir pas souvent intériorisé les paroles de Jésus inscrites dans notre Chapelle de la réconciliation : « Père, pardonne-leur car ils ne savent pas ce qu'ils font » (Lc 23,34) et de celles inscrites dans l'oratoire saint Jean-Paul II : « Venez, vous tous qui avez soif, je vous donnerai à boire et vous tous qui peinez, je vous soulagerai » (Mt 11, 28). Je me suis souvent découragé en me sentant seul comme si l'œuvre m'inspirée était une œuvre personnelle qui pesait lourdement sur mes épaules alors que ces paroles de Jésus m'auraient suffi pour résister à la tempête provoquée par des cas malheureux ou difficiles à résoudre : « Sans moi, vous ne pouvez rien faire » (In 15,5). Quelque fois, l'image du Père miséricordieux et celle du père fondateur a été éclaboussée par l'instinct du pouvoir et de domination, surtout quand il fallait renvoyer les enfants ou les éducatrices qui avaient commis des fautes graves. Il n'est pas facile d'établir un bon rapport entre la miséricorde de Dieu et sa justice quand il faut juger des cas malheureux et difficiles pour leur donner une bonne réponse, charitable, vraie et juste. Que l'on me pardonne! Je vais poursuivre la route en rectifiant le tir pour cette nouvelle période d'après 10 ans.

6. Remerciements

La première réunion à l'origine de la fondation date du 19 septembre 2005. C'est au cours de cette réunion que, suite aux résultats que j'avais reçus de la part des médecins consultés, me fut confirmé par les participants à cette rencontre que mes rêves n'étaient pas causés par une quelconque maladie relevant de la psychiatrie²⁶, mais que c'était un vrai appel de Dieu qui voulait secourir son peuple pauvre et marginalisé. Ces amis prirent aussitôt la décision de soutenir l'œuvre qui allait voir le jour. Chose dite, chose faite. Nous sommes en Sicile dans le Sud de l'Italie.

Ces amis se sont vite organisés pour créer d'abord un groupe de prière pour mettre dans les mains de Jésus-Christ et de la Sainte Vierge Marie l'œuvre qui allait naître. Ils ont créé ensuite une Association dénommée *Oasi Madre della divina Misericordia* pour la soutenir financièrement. Même si quelques membres fondateurs de cette Association se sont désistés après dans des circonstances diverses, celle-ci fonctionne jusque maintenant et nous rend

²⁵ P.J., n.47

²⁶ Lire : *<u>Du rêve à la réalité</u>*, p.9

beaucoup de services. Qu'on nous permette donc d'adresser nos premiers remerciements à ces ouvriers de la première heure. La seconde équipe, objet de notre reconnaissance, est un autre groupe de prière en France qui, lui aussi, a créé un autre groupe de prière et une autre Association de soutien qui porte le même nom que le premier : *Oasis Mère de Miséricorde*. Les membres de ces deux groupes sont les ouvriers de la première heure qui soutiennent l'orphelinat depuis sa fondation par leur prière, leurs sacrifices et les autres initiatives comme les soirées de prière et de bienfaisance pendant les grands moments du temps liturgique de Noël et de Pâques. Les résultats financiers de ces petites initiatives sont, comme dirait sainte Thérèse de Calcutta, des petites gouttes d'eau qui font un grand océan.

D'autres amis qui méritent nos remerciements sont les membres de *l'Ordre de st Lazare* en Suisse avec qui nous avons des relations depuis 2017. La direction de cet Ordre nous a proposé de dédier nos écoles en construction à st Lazare pour avoir avec ses membres des relations privilégiées de prière et de soutien.

Nos remerciements s'adressent enfin aux hommes et aux femmes qui, de près ou de loin, soutiennent notre apostolat. Nous pensons particulièrement à la population de NYAMBUYE qui se donne régulièrement tous les samedis pour participer bénévolement aux travaux communautaires de construction des écoles en cours. Leur contribution consiste à fournir des briques, des pierres de construction et du sable. Elle ne se limite pas uniquement à ces activités matérielles car les chrétiens, comme par exemple les membres de la Légion de Marie, se rassemblent dans une des classes en construction pour réciter ensemble le chapelet tous les mercredis à 15 heures (heure de la miséricorde). Dans cette prière, ils demandent à la Sainte Vierge, Mère de miséricorde, l'achèvement des travaux en cours. Leur seconde intention de prière est que la succursale de Nyambuye soit érigée en une paroisse pour que les prêtres puissent encadrer facilement les fidèles catholiques qui, aujourd'hui, sont envahis d'une façon inquiétante par des sectes. En effet, beaucoup de chrétiens abandonnent leur religion pour rentrer dans ces nouvelles communautés religieuses pour principalement des raisons socio-économiques. Il faut donc un encadrement serré des prêtres et d'autres personnes consacrées pour les aider à lutter positivement contre ces mouvements naissants et difficiles à contrôler et pour pouvoir maintenir leur foi catholique. Pour pouvoir mener ce combat, ces derniers voudraient aussi construire un Sanctuaire marial au milieu d'eux pour que la sainte Vierge Marie les assiste et les protège.

Parmi mes Confrères prêtres qui collaborent avec nous, je remercie particulièrement l'Abbé Jacques NDAYISENGA, curé de la paroisse de GATUMBA. Il est le premier conseiller des membres fondateurs de notre Association et, jusque maintenant, il est l'accompagnateur spirituel de la *Famille Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe* dont moi-même. A cause de son assistance fraternelle surtout pendant les moments difficiles que nous traversons depuis la fondation, à mon humble avis, il mérite le titre de *co-fondateur* de cette famille.

Dans ce message nous n'oublions pas aussi de remercier les religieux et les religieuses, les fidèles laïcs et tous les hommes de bonne volonté qui soutiennent les enfants abandonnés

au Burundi et ailleurs dans le monde par leurs sacrifices et par leurs prières. Certains parmi eux nous fournissent, selon leur possibilité, des vivres, du matériel scolaire et des moustiquaires quand ils en ont. Ici nous pensons particulièrement à la Caritas diocésaine qui nous partage les dons fournis par les fidèles pendant la semaine de partage du temps de carême. Bref, à tous nos amis et bienfaiteurs, à tous nos plus proches collaborateurs et aux premières éducatrices qui n'ont pas pu continuer à cheminer avec nous et à ma famille qui vient d'octroyer un terrain pour la construction des écoles, nous exprimons sincèrement l'expression de nos sentiments de vive reconnaissance. Je n'oublie pas non plus de remercier d'une façon spéciale nos frères et sœurs défunts : Mme De FAVERI Maddalena (Italie) et Mme NZIGAMASABO Immaculé, Mrs MUGWATIRIZA André, MBONERANE Gaspard, KAVAKURE Jean-Marie et l'Abbé NTAHONDEREYE Adolphe (Burundi), de sainte mémoire, qui nous ont encouragés et accompagnés au début de notre apostolat et que le Seigneur a aussitôt rappelé dans son Royaume.

Parmi ces premiers collaborateurs défunts, que le lecteur de ce témoignage me permette de réserver un hommage particulièrement déférent à mon collègue de formation au Grand Séminaire saint Curé d'Ars de Bujumbura, l'Abbé NTAHONDEREYE Adolphe, de sainte mémoire. Il fut ordonné prêtre le même jour que moi ensemble avec l'Abbé François MUKITO décédé trois ans après notre ordination, par feu Mgr NTUYAHAGA Michel qui célébrait à ce moment son jubilé épiscopal d'argent entouré par une immense foule de fidèles. Les cérémonies de la messe se sont déroulées au Stade F.F.B. de Bujumbura. C'était le 19 août 1984.

L'Abbé Adolphe NTAHONDEREYE fut mon secrétaire privé car c'est lui qui, à cause de sa connaissance intellectuelle, sa lucidité et surtout à cause de son bon jugement, faisait le nettoyage de mes principaux écrits en rapport avec la *Famille Oasi Muvyeyi w'Ikigongwe*. Qu'il soit remercié et que le Seigneur l'accueille dans son Royaume!

Conclusion

Nous voici arrivés au terme de notre "LECTURE SPIRITUELLE DE 10 ANS DE FONDATION DE LA FAMILLE OASI MUVYEYI W'IKIGONGWE". En décrivant au début les douleurs de l'enfantement et la joie ressentie pour accueillir le nouveau-né, en évaluant les réalisations faites en ces 10 dernières années pour lesquelles nous rendons grâce à Dieu et à tous ceux qui soutiennent l'orphelinat, en demandant pardon pour les manquements, les oublis et les maladresses qui se sont manifestés lors de notre cheminement, nous avons voulu montrer combien nous sommes reconnaissants envers Dieu et envers les hommes et les femmes qui nous ont accompagnés et qui prient et se sacrifient pour nos enfants pauvres. L'attitude prédominante dans ce témoignage est une attitude d'action de grâce à la Trinité sainte, à Marie, Mère de miséricorde, aux saints protecteurs de l'orphelinat que nous vénérons d'une façon particulière, à savoir : Ste Faustine, Ste Thérèse de Calcutta et St Jean-Paul II. Ces saints ont été les vivants témoins de la miséricorde divine pour notre Eglise et pour le monde de

notre temps. Ils sont aussi les modèles à suivre dans notre cheminement quant à l'approche de la compréhension de la miséricorde divine qui dépasse l'entendement humain.

Sainte Faustine a été la privilégiée de Jésus qui lui a révélé le secret de sa miséricorde infinie qu'elle devait annoncer au monde. Son Petit Journal est un témoignage de sa profonde intimité avec Jésus miséricordieux qui spécifie la mission qu'il lui assigne d'être la secrétaire de sa miséricorde. Certains auteurs l'appellent aussi *l'Evangile de la miséricorde*²⁷ car toute sa vie n'a été que témoignage de la miséricorde divine même dans des moments des dures épreuves. A ce propos sainte Faustine nous encourage par les paroles que nous trouvons dans son journal : « *Quand je vois que le poids de l'épreuve dépasse mes forces, je n'y pense pas, mais je me sauve comme un enfant vers le cœur de Jésus et je ne lui dit qu'un seul mot : Toi, Tu es tout. Et je me tais, car je sais que Jésus Lui-même interviendra dans cette affaire et moi, au lieu de me tourmenter, j'occupe ce temps à l'aimer »²⁸. Dans sa prière, sainte Faustine n'hésite pas à demander que toutes les parties de son corps, à savoir : les yeux, les oreilles, la langue, les mains, les pieds et tout son cœur soient miséricordieux pour ressembler à l'image de son Maitre. Grâce à son intimité avec Jésus, sainte Faustine a bien intériorisé sa mission : « Je désire parcourir le monde entier et parler de la miséricorde de Dieu »²⁹.*

Pour Mère Teresa de Calcutta, un homme ou une femme pauvre est l'image de Jésus lui-même et lui venir en aide, c'est secourir Jésus en personne. Dans son apostolat, elle a pris à la lettre les paroles de Jésus qui préconisent le jugement dernier (Mt 25, 31-46). Aidée par ses Sœurs Missionnaires de la charité, elle a consacré toute sa vie aux plus démunis, aux malades, aux sans-logis et aux orphelins d'abord à Calcutta et ensuite à travers le monde. Elle fut un modèle de bonté, de courage et d'altruisme en faisant mourir dignement ceux qui allaient partir dans l'au-delà abandonnés de tous dénouant ainsi leur ultime angoisse en les entourant d'une douceur qui ne s'était jamais manifestée pour eux. Un de ses biographes s'émerveillera en disant : « *Une femme s'est levée, aux mains nues, pour mieux donner et aimer* »³⁰ son semblable. Mais, soulignons-le encore une fois, la sainte mère des démunis, des perdus, des miséreux et des abandonnés a dû lutter aussi contre sa désolation et sa pauvreté intérieure. Elle avait bien compris que quiconque veut suivre le Christ doit porter sa croix et que celui qui veut sauver sa vie la perdra, mais celui qui la perdra à cause de lui la sauvera (Lc 9,23-24). Les nuits obscures qu'elle a vécues le témoigne.

Quant à saint Jean-Paul II, le long parcours de son pontificat fut un témoignage vivant de la miséricorde divine. Notons par exemple sa seconde encyclique *Dives in misericordia* du 30 novembre 1980 et, surtout, son attitude à l'égard de la personne qui a attenté à sa vie, le 13 mai 1981. Dans tous ses nombreux et longs voyages, il était la Voix des sans voix partout où il passait dans le monde. Au Brésil par exemple, voyant les hommes et les femmes menacés par la pauvreté, la famine, la violence..., il s'écria à haute voix :

²⁷ Jean-Louis FRADON ; Sainte Faustine, l'Evangile de la miséricorde, Editions Emmanuel, 2016.

²⁸ P.J. ; n. 1033

²⁹ P.J. ; n. 490

³⁰ Olympia Alberti ; Le Royaume de sa nuit, Presses de la Renaissance, 2016, p. III.

« Il ne peut plus exister d'enfants abandonnés, ni d'enfants sans familles, ni de petits enfants dans la rue ; il ne peut plus exister des petits enfants utilisés par des adultes à des fins immoraux, pour le trafic de la drogue, pour les petits et les grands crimes, pour pratiquer le vice ; il ne peut plus exister des petits enfants assassinés, éliminés sous prétextes d'éviter des crimes, battus à mort³¹ ».

L'Eglise au Burundi quant à elle se souviendra toujours des paroles qu'il a adressées à son épiscopat lors de sa visite, le 5 septembre 1990 :

« Nous connaissons les difficultés auxquelles se heurte votre pays pour son développement. En même temps que les chrétiens participent avec compétence aux efforts de la nation, il faut accorder une attention particulière aux pauvres, nombreux parmi vous, les pauvres des villes et des collines, pauvres matériellement, moralement et spirituellement, trop souvent socialement marginalisés. Que les communautés chrétiennes déploient à leur égard une charité inventive, persévérante, miséricordieuse, de même qu'une entraide concrète efficace. Cela demande beaucoup de générosité de la part du plus grand nombre de fidèles. Soutenez les initiatives qui vont dans ce sens. Ce sera, là encore, répondre à des appels de l'évangile et suivre le Christ sur le chemin qu'il nous a lui-même tracés »³².

A un jeune découragé qui venait de perdre son père dans un accident de voiture et qui pleurait devant lui, en le consolant le Pape lui a dit : « Je suis désormais ton père ». C'est pourquoi, le jour de ses funérailles, les jeunes qu'il avait tant aimés et tant soutenus comme un père ont déclaré publiquement à l'Église et au monde : **SANTO SUBITO**. Ces jeunes ont affirmé aussitôt que Jean-Paul II était un saint avant l'ouverture de son procès de béatification et canonisation, légitimant ainsi l'adage de la vox populi, vox Dei.

C'est saint Jean-Paul II que Jésus avait annoncé à sainte Faustine en disant : « J'aime particulièrement la Pologne. Si elle obéit à ma volonté, Je l'élèverai en puissance et en sainteté. C'est d'elle que sortira l'étincelle qui préparera le monde à Ma venue dernière »³³. Dans son homélie, le 30 avril 2000, lors de la canonisation de sainte Faustine, saint Jean-Paul II a dévoilé sa dévotion à la divine Miséricorde en ces termes : « Jésus s'incline sur toute forme de pauvreté humaine et spirituelle. Son message de miséricorde continue à nous atteindre à travers le geste des mains tendues vers l'homme qui soufre »³⁴. C'est ce jour même de la canonisation de sainte Faustine qu'il institua dans l'Eglise la solennité du dimanche de la miséricorde divine et confia ainsi le troisième millénaire à la miséricorde du Père, riche en miséricorde (Ep 2,4).

34

³¹ Bernard BALLEY ; <u>Jean-Paul II le Grand, Prophète du IIIe millénaire</u>, Préface du Cardinal F.ETSOU, Ed. du Parvis, janvier 2002, p.508

³² Au Cœur de l'Afrique; <u>Discours du Pape chez-nous : Tanzanie, Burundi, Rwanda et Côte d'Ivoire</u> 1-10 septembre 1990, pp. 311-312.

³³ Petit Journal; n.1731, p. 551.

26

C'est dans cette même ligne que le Pape François, quant à lui, a proclamé à l'occasion des premières vêpres du dimanche de la miséricorde le 11 avril 2015, une année de la miséricorde divine en invitant l'Eglise à se tourner vers la miséricorde de Dieu pour bien vivre dans le monde de notre temps.

"Ouvrons nos yeux, disait-il, pour voir les misères du monde, les blessures de tant de frères et sœurs privés de dignité, et sentons-nous appelés à entendre leur cri qui appelle à l'aide. Que nos mains serrent leurs mains et les attirent vers nous afin qu'ils sentent la chaleur de notre présence, de l'amitié de la fraternité. Que leur cri devienne le nôtre et qu'ensemble, nous puissions briser la barrière d'indifférence qui règne souvent en souveraine pour cacher l'hypocrisie et l'égoïsme"³⁵.

Nous sentons ici que la préoccupation du pape actuelle est la même que celle de saint Jean-Paul II évoqué dans cette lecture spirituelle.

Nous prions chaque jour les saints ci haut cités, surtout à l'heure de la miséricorde, parce qu'ils sont les modèles de courage dans les épreuves et ont incarné l'image de l'abandon total à Dieu dans l'accomplissement de la mission que le Seigneur leur avait confiée. Nous leur demandons de nous aider à être, à notre tour, des témoins de la miséricorde en parole et en acte. Cette humble prière de sainte Faustine est souvent sur nos lèvres : « Jésus, j'ai confiance en Toi ».

Dans cette conclusion, Reconnaissons que l'encadrement des enfants abandonnés et traumatisés n'est pas facile, surtout quand l'on n'est pas équipé des moyens psychologique, pédagogique, voire matériel suffisants pour accomplir la tâche de bien les encadrer. C'est une des raisons pour lesquelles nous demandons pardon dans ce modeste témoignage pour n'avoir pas été à la hauteur de la mission nous confiée par le Seigneur.

Alors que notre objectif principal est d'aider les enfants à bien s'insérer dans la société, une de nos souffrances est d'abord que la plupart de leurs tuteurs semblent les abandonner après leur avoir trouvé une place dans l'orphelinat. Et, ensuite, les enfants eux-mêmes pensent avoir trouvé définitivement leur bonheur quand ils arrivent dans notre famille. Pour la plupart, à cause des blessures de leur passé douloureux, ils préfèrent seulement jouer, manger et bien dormir. L'orphelinat, pensent-ils, est une oasis de paix et de repos qu'il ne faut pas perturber par un règlement disciplinaire quelconque. Ils veulent jouir d'une liberté sans limite comme leurs frères de la rue. Cela fait l'objet de notre inquiétude car une telle mentalité fausse l'objectif de la fondation et les mauvais résultats en matière scolaire pour certains nous le démontrent et cela augmente notre souffrance. Les écoles en construction voudraient remédier à cette lacune en développant leur prise en charge et en les amenant à collaborer à leur formation car l'école est un moyen le plus efficace pour accéder au bien être de la vie future qu'ils espèrent. Nous espérons que la gestion de nos propres écoles

³⁵ Misericordiae vultus, <u>Bulle d'indiction du jubilé extraordinaire de la miséricorde signée par le pape François</u>, in <u>Documentation catholique</u>, no 2519-juillet 2015, p.79

nous permettra de les accompagner et de bien collaborer avec les enseignants pour assurer à nos orphelins une bonne éducation humaine et chrétienne.

Néanmoins, malgré ces difficultés apparentes, le bilan de nos 10 dernières années semble être positif. Les enfants que nous avons accueillis en danger de mort sont encore en vie et grandissent normalement. Des miracles se sont révélés quand nous avons constaté que les enfants atteints des maladies graves au moment de leur arrivée dans l'orphelinat sont aujourd'hui guéris. Ceci est attesté par les derniers examens médicaux qui ont été négatifs pour tous. C'est vrai, Jésus aime les enfants et par-dessus tout, les orphelins. Qu'il soit adoré!

Prière à Marie :

Marie, Mère de Miséricorde, à la fin de cette méditation spirituelle sur 10 ans de fondation de la FAMILLE OASI MUVYEYI W'IKIGONGWE, nous faisons nôtres vos saintes paroles : « Je suis la Servante du Seigneur ». Malgré nos faiblesses et nos limites, nous sommes heureux d'avoir répondu à l'appel du Seigneur, ami des pauvres, grâce à votre bienveillance maternelle. Nous nous mettons sous votre protection pour continuer l'œuvre qui nous a été confiée. Aidez-nous, nous vous supplions, à accomplir chaque jour la volonté de Dieu. Demandez pour nous la force et la joie de servir, sans oublier le pain de chaque jour. Sainte Mère de Dieu et Mère de l'Eglise, priez pour nous qui avons recours à vous. Amen.

Fête de la Visitation, jeudi 31 Mai 2018.

Table des matières

Préface	1
0. Introduction	2
1 Dispositions juridique et administrative	_

	1.1. Les statuts régissant l'orphelinat	4
	1.2. Partenariat avec le Ministère de la Solidarité Nationale	5
	1.3. Le règlement d'ordre intérieur pour les enfants	5
	1.4. Les Statuts provisoires des Témoins de la Miséricorde (Imboneza z'Ikigongwe	
	c'Imana).	6
	1.5. Les documents ecclésiastiques	7
2	2. Les douleurs de l'enfantement et l'accueil des orphelins	8
	2.1. Les douleurs de l'enfantement.	8
	2.2. L'accueil du nouveau-né	9
	2.3. Les activités des enfants	10
3	3. Réalisations	11
	3.1. Achat de la maison et son agrandissement	11
	3.2. Nouvelles constructions	11
	3.2.1. La chapelle de la réconciliation	11
	3.2.2. L'oratoire St Jean-Paul II	12
	3.3. Constructions d'agrandissement	13
	3.4. La construction des écoles	13
	3.4.1. Objectif	13
	3.4.2. L'état d'avancement des travaux	14
	3.4.3. L'apport de la population	15
4	. Perspectives d'avenir	15
	4.1. L'achèvement des travaux	15
	4.2. La construction d'un Centre de Santé	15
	4.3.La reconnaissance canonique des Filles-Témoins de la Miséricorde Divine	16
5	5. Lecture spirituelle de la vie de l'Oasi,	16
	5.1. La force de la prière	16
	5.2. L'émerveillement	17
	5.3. L'action de grâce	18
	5.4 La divine Providence	18

5.5. Demande du pardon	20
6. Remerciements	20
7. Conclusion	22
Table des matières	26